



LA REMÉDIATION PÉDAGOGIQUE



LA REMÉDIATION PÉDAGOGIQUE

1. LA REMÉDIATION

1.1 Définition

DÉFINITION

La remédiation est un processus pédagogique qui vise à corriger ou surmonter les difficultés d'apprentissage identifiées lors d'une évaluation, notamment formative ou diagnostique. Elle intervient après l'analyse des erreurs ou lacunes constatées chez les apprenants et propose des activités ciblées et adaptées pour combler ces manques.

En d'autres termes :

- Elle est une action corrective ou une régulation du processus d'enseignement-apprentissage.
- Elle consiste à proposer une seconde médiation, différente des méthodes initiales, pour aider l'élève à comprendre ce qui n'a pas été acquis.
- Elle s'inscrit dans une pédagogie différenciée, respectueuse des besoins individuels, et vise à éviter l'accumulation des difficultés qui pourraient mener à l'échec scolaire.

1.2 Importance de la remédiation pour l'apprentissage

La remédiation fait partie intégrante du processus d'évaluation. Elle est une étape essentielle après une évaluation, surtout lorsque certains élèves n'ont pas atteint les objectifs attendus. Elle permet à l'enseignant de proposer des activités ciblées pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés et à renforcer leurs acquis. Cela peut concerner une notion mal comprise, une méthode non maîtrisée, un manque d'attention à certains détails ou une consigne mal formulée.

La remédiation peut prendre différentes formes :

- Une reprise du contenu non maîtrisé.
- Un exercice de révision.
- Une explication individuelle ou en petit groupe.
- Un travail guidé ou encore un tutorat entre pairs.

L'objectif est toujours le même : donner une deuxième chance aux élèves pour comprendre et réussir.

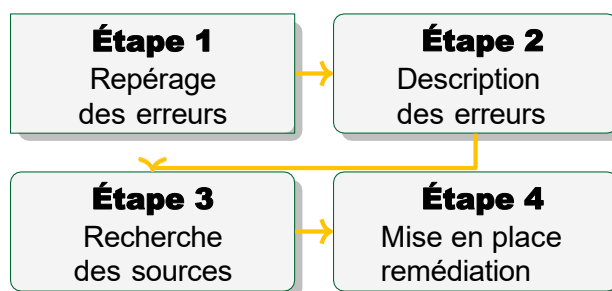
Cette étape est bénéfique non seulement pour les élèves en difficulté, mais aussi pour l'ensemble de la classe, car elle permet de revenir sur des points importants et de consolider les apprentissages.

1.3 La gestion de l'erreur

Dans le cadre de l'évaluation des compétences, l'erreur ne constitue plus « un péché ». Elle est un symptôme, un indicateur dans le processus d'apprentissage. Elle est partie intégrante de l'acte d'apprentissage.

La gestion de l'erreur s'inscrit dans la démarche de remédiation. En analysant les erreurs de l'apprenant, on comprend mieux comment il fonctionne, et on peut, alors, améliorer les apprentissages.

On peut dire qu'un diagnostic des difficultés comprend quatre étapes principales :



Explication du schéma :

- **Étape 1 - Le repérage des erreurs :** il s'agit de pointer les erreurs, de les indiquer le plus précisément possible.
- **Étape 2 - La description des erreurs :** il s'agit de les décrire, en regroupant éventuellement des erreurs similaires.
- **Étape 3 - La recherche des sources des erreurs :** il s'agit de rechercher le mécanisme déficient chez l'apprenant et d'essayer de trouver ce qui a pu causer ces insuffisances.
- **Étape 4 - La mise en place d'un dispositif de remédiation :** on émet des propositions pour remédier à ces insuffisances et on propose une stratégie de remédiation.

A la fin de certaines étapes d'apprentissage, selon les résultats de l'évaluation formative, l'enseignant peut planifier des exercices de remédiation. La remédiation concerne la forme du matériel, le mode d'intervention, les stratégies d'enseignement ainsi que la durée des exercices.

1.4 Stratégies de remédiation

Il existe un nombre important de stratégies de remédiation. On peut identifier quatre grandes catégories :

1. Remédiations par feed-back.
2. Remédiations par des travaux ou exercices complémentaires.
3. Remédiations par adoption de nouvelles stratégies d'apprentissage.
4. Actions sur des facteurs plus fondamentaux.

Exemple :

Après quelques évaluations formatives, un enseignant constate qu'un apprenant ou un groupe n'a pas atteint un objectif. Il met au programme des activités (étape 1). Après vérification, si progrès, il poursuit en modifiant le contenu (étape 2).

Étape 1 : Résultat (A)	Jugement (B)	Décision (C)
Inférieur au seuil de réussite	Performance insatisfaisante	Remédiation par exercices supplémentaires, fiches individualisées.
Seuil de réussite presque atteint	Remédiation efficace. Modification des activités	Tutorat de pair à pair. Rencontre individuelle (2 à 4 jours par semaine).

CONCLUSION

La question de l'évaluation demeure fondamentale dans tout processus d'enseignement/apprentissage. Les acteurs du système de formation plus particulièrement les enseignants, sont toujours appelés à mesurer, juger, et décider du fond et de la forme de leurs activités, pour un meilleur encadrement des apprenants.

Il ne faut cependant pas oublier que la qualité de toute évaluation dépend en grande partie des instruments de mesure utilisés. Les items tout comme les épreuves doivent être élaborés en respectant strictement des règles et des critères dans le souci de rendre les évaluations plus objectives et efficaces.

Le domaine de l'évaluation des apprentissages étant sensible, les acteurs devront redoubler de prudence dans la démarche et s'outiller conséquemment ; ce qui permettra à notre système éducatif de gagner en crédibilité, en efficacité et en efficience.

L'évaluation des apprentissages est bien plus qu'un simple outil de mesure : elle est un levier pédagogique puissant au service de la réussite de tous les élèves. En diversifiant les modalités, en impliquant activement les apprenants et en mettant l'accent sur l'accompagnement et la remédiation, l'enseignant crée un climat d'apprentissage favorable, juste et motivant. L'évaluation, ainsi conçue, devient un moteur de progrès plutôt qu'un obstacle.



Fin document